



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES  
DU 2 JUIN 2016**

**Membres présents ou représentés :**

**Enseignants :** Olivier BONFAIT (*procuration à Sabine LEFEVBRE*), Aurélia BUGAÏSKA, Pierre CAMBERLIN, Khadija CHAHRAOUI, Arianna ESPOSITO (*procuration à Sabine LEFEVBRE*), Maryse GAIMARD, Anne JEGOU, Sabine LEFEVBRE, Arnaud LELEU (*procuration à Aurélia BUGAÏSKA*), Alain RAUWEL, Édith SALES-WUILLEMIN (*procuration à Khadija CHAHRAOUI*), Jean-Pierre THIBAUT (*procuration à Aurélia BUGAÏSKA*), Jean VIGREUX, Zara VASCO.

**Étudiants :** Élise BOUILLOT (*procuration à Julie PERREAULT*), Romain MARSAL, Julien GROSSET, Samantha LIMA PINHEIRO, Julie PERREAULT.

**Personnels BIATSS :** Florence CLAIR, France HERRSCHER (*procuration à Florence CLAIR*), Michèle PAULUS.

**Membres extérieurs :** Vincent GUICHARD (*procuration à Jean VIGREUX*), Éliane LOCHOT (*procuration à Serge WASZAK*), Anne THIERRY, Serge WASZAK.

**Absents excusés :** Julien CHAPPE, Florent SCHEPENS, Lilian JUNGO, Chloé NEIGE, Jérémy SYDOR, Morgane TIMBERT, Emma TORRECILLAS, Camille TRANCHET, Axel TRIBOULET, Nathan BOUMADJER, Pierre BESE, Pierre-Henri DAURE.

**Invités :** Sandrine CHAPOTOT, Youssef EL HANBALI, Philippe SALVADORI (*Président du Conseil*).

**Secrétaire de séance :** Jean VIGREUX.

Le doyen de l'UFR, Philippe Salvadori, ouvre la séance et donne la parole à M. El-Hanbali

### 1. Point financier et subventions

- Le budget rectificatif n°2 est approuvé à l'unanimité : il porte principalement sur la restitution de 5% de la dotation de fonctionnement de l'UFR sur une période de 4 mois (soit 1930 euros) et sur le versement des excédents de gestion de la formation continue.
- Est approuvée à l'unanimité la subvention de 500 euros pour le colloque de Sociologie « Qu'est-ce qu'une école de pensée ? » sous la direction de M. le Professeur MARCEL.

### 2. Équipements pédagogiques

La CFVU a voté la dotation aux équipements pédagogiques de l'UFR des sciences humaines pour un montant total de 46 879 euros cette année (contre 50 609 l'an dernier). Le CA suivant devra entériner par un vote la proposition de la CFVU.

### 3. Compte rendu du DOM

La procédure s'est déroulée en plusieurs temps (27 avril : politique des postes et 4 mai : DOM). L'UFR avait proposé 2 gels de poste (PU histoire moderne et PU psychologie), la création d'un poste de PRAG d'anglais, la création d'un poste de PU de sociologie par glissement d'un chapeau de PU de philosophie (qui restait ainsi au centre G. Chevrier) et cession à l'UFR de Lettres et philosophie du poste de MCF de sociologie vacant par l'éventuelle élection à Besançon de F. Schepens. Les cas des postes vacants de MCF et de PU de musicologie avaient été suspendus à une délibération du département de musicologie.

BIATSS : Plusieurs situations se présentaient :

- Départ en retraite de Mme Paulus programmé en avril 2017.
- Aurélie Dureuil a obtenu une mutation pour la rentrée de septembre 2016.
- Recrutement d'un IGE production et analyse de données au laboratoire Arthéis

en remplacement de Mme Rabeisen, partie en retraite.

- Demande de création d'un IGE pour le laboratoire de Psychologie LPPM.
- Demande de création d'un chargé de Communication commun aux composantes voisines .
- Reconduction de Yann Germain gestionnaire plateforme Théma, CPT, CIMEOS à mi-temps .

Depuis le DOM, ont été confirmés les départs ou promotions de collègues :

- Aurélia Bugaiska élue en psychologie : son poste de MCF serait gelé à la demande du LEAD en attendant un éventuel profil de poste dans le cadre de I-site.
- Olivier Lemerrier élu à Montpellier : son poste de MCF serait mis au concours.
- Florent Schepens élu à l'UFC : son poste de MCF serait donc transformé en PU.
- Bertrand Tillier élu à Paris 1 : son poste de PU serait mis au concours.

Le séminaire de gouvernance qui aura lieu fin juin donnera la réponse de la présidence aux demandes de l'UFR et des laboratoires.

M. Youssef El-Hanbali évoque le volet financier du DOM : une baisse du budget est à prévoir, notamment pour réduire la proportion des heures complémentaires ; par ailleurs, notre dotation globale de fonctionnement devrait être diminuée et, dans ce contexte, se posera la question des reprises de quotes-parts sur les amortissements, dont on ne sait trop si elles seront toujours inscrites à notre budget. Nous attendons avec inquiétude l'attribution de l'enveloppe budgétaire de l'UFR prévue en juillet.

Un cas douloureux est évoqué à cette occasion, celui d'une chargée de TD qui a effectué 99h, en venant de Paris, alors qu'il lui avait été signifié par le SPE et par le secrétariat de l'UFR qu'elle ne pouvait être employée, n'étant plus doctorante...

M. Salvadori a plaidé pour qu'un dédommagement partiel soit cependant proposé, mais

souligne la responsabilité de chacun, particulièrement des directeurs de départements. Il insiste sur « une responsabilité morale des collègues qui chargent ces jeunes gens enthousiastes ... » sans vérifier leur situation juridique.

En géographie, Mme Anne Jégou remarque la difficulté à recruter des vacataires, ce que confirme Mme Gaimard pour la sociologie. Un débat s'engage sur cette situation des chargés de TD dont les conditions d'emploi sont parfois mal connues des enseignants qui les recrutent.

Vient la question du département de musicologie. Le doyen rappelle que depuis deux ans celui-ci connaît une extrême tension, due à des conflits de personnes comme à des divergences fortes sur les profils des postes à pourvoir. Le doyen estime de la responsabilité de l'UFR de réagir devant cette atmosphère qu'il qualifie de délétère et de « suicide collectif » qui menace l'avenir du nouveau master de musicologie. La définition des profils doit tenir compte à la fois du caractère de ce master ouvert sur toutes les disciplines des sciences humaines et d'une relation forte et originale entre la musicologie et la psychologie cognitive, portée par notre collègue Philippe Lalitte, par ailleurs responsable du master. Mais tous les étudiants, et peut-être même pas une majorité, ne peuvent se retrouver dans ce lien avec la psychologie, ce qui a provoqué cette année des tensions particulières. Ces profils doivent enfin intégrer une relation prometteuse avec le PESM, qui désire la création d'un parcours professionnel : la notion de « performance » doit y être valorisée. Le profil du poste de PU mis au concours en 2015 avait fait l'objet d'une élaboration complexe, achevée par l'imposition d'une expertise extérieure. C'était un compromis que M. le doyen trouvait raisonnable en ce qu'il soulignait l'ouverture intellectuelle de ce poste et son insertion au sein du centre G. Chevrier qui a une vocation pluridisciplinaire affirmée. Après l'annulation de l'élection pour vice de forme, et dans le cadre du DOM, le laboratoire LEAD a demandé que ce poste lui soit rattaché, ce qui a provoqué la protestation du directeur du Centre G. Chevrier. Les lettres des deux directeurs de laboratoire au conseil d'UFR sont alors lues en séance et portées au procès-verbal (voir annexes).

Si le PV du conseil de département en date du 31 mai montre un accord sur la maquette de

master, il n'en est pas de même pour les profils et l'éventuelle mise au concours des postes vacants. Les collègues enseignants de musicologie se sont réunis à nouveau le 1<sup>er</sup> juin. Une courte majorité de 4 voix contre 3 (sur 7 votants) s'est dégagée pour la mise au concours d'un MCF en histoire de la musique baroque et classique, et sur le gel du poste de PU avec maintien du profil de 2015 (voir en annexe).

M. Vasco Zara prend la parole pour exprimer son embarras et rappeler que ce petit département (1 PU, 4 MCF, 2 PRAG), encore réduit par la vacance de 2 postes et son futur détachement au CNRS, peine à dégager des majorités significatives. Il pense qu'il faut éviter que les choix soient le fait d'une ou deux personnes, si l'on veut trouver des solutions durables. Il faut associer à la réflexion sur le PU les VP et les directeurs de laboratoires.

Mme Anne Thierry souligne qu'il est dommage d'avoir une telle crise car à Dijon il y a un PESM et la musicologie joue ainsi dans la cité un rôle dynamique. Devant l'ampleur des différends personnels et leur évidente charge affective, elle suggère le recours à une médiation extérieure à l'université de Bourgogne.

M. Waszac propose une mise à plat qui soit une « mise en paix ». Tout le conseil souhaite un signal fort pour cette « mise en paix » qui se donne le temps d'une réflexion sur la place de la musicologie au sein des SHS et au sein de notre université et de l'UBFC, en associant les responsables de la recherche.

Le doyen propose de reprendre les décisions votées par le département de musicologie en mettant au concours le poste de MCF, pour ne pas priver plus longtemps les étudiants d'un enseignant titulaire sur la période cruciale qui va de Bach à Beethoven, pour reprendre les termes de M. Zara et éviter les heures complémentaires en ces moments de pénurie. Pour le poste de PU, il propose de prolonger le gel pour se donner le temps de penser ou de repenser le profil dans un cadre élargi, comme le débat du conseil en a montré la nécessité.

La proposition sur le recrutement d'un MCF en histoire de la musique baroque et classique est adoptée **à l'unanimité moins 2 abstentions.**

La proposition sur le gel du poste de PU en musicologie est adoptée **à l'unanimité moins 4 abstentions.**

#### 4. Choix d'un responsable des relations internationales de l'UFR

Alain Rauwel a assumé cette tâche pendant 12 ans et il est vivement remercié par le Doyen pour son efficacité et son dévouement envers les étudiants, tout particulièrement dans la gestion complexe du cursus intégré avec Mayence.

Deux candidatures ont été reçues, celle de Philippe Gonin et celle de David El Kenz ; cette dernière est retenue à la suite d'un vote unanime.

5. Modification des fiches filières. Un tableau (voir annexe) comportant toutes les demandes de modifications a été présent et voté à l'unanimité.

#### 6. Classement des demandes de doctorants contractuels

Unanimité sur le classement (voir annexe).

#### 7. Questions diverses

Un formulaire en vue de la conclusion d'un nouvel accord avec l'université de Galatasaray et porté par le département de sociologie a été présenté et est approuvé à l'unanimité.

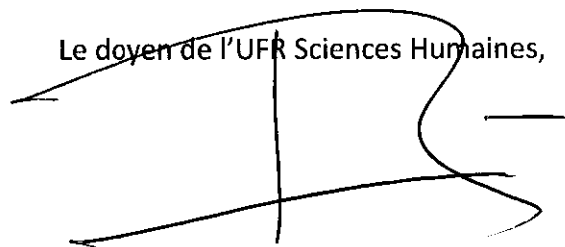
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le secrétaire de séance,



Jean VIGREUX

Le doyen de l'UFR Sciences Humaines,



Philippe SALVADORI